

www.lebatimentartisanal.com

Pays : France

Dynamisme : 4



Page 1/2

[Visualiser l'article](#)

Un label pour mesurer la qualité de l'air intérieur

L'association APQAI (Association de promotion de la qualité de l'air intérieur) lance Intairieur, un label pour mesurer et contrôler la qualité de l'air intérieur.



© DR

L'association APQAI (Association de promotion de la qualité de l'air intérieur) vient d'annoncer le lancement d'Intairieur, un label pour mesurer et contrôler la qualité de l'air intérieur. Un organisme de labellisation baptisé Immolab a été créé en parallèle afin d'apporter avec le label Intairieur une réponse concrète aux attentes du public, des bâtisseurs et des Pouvoirs publics.

C'est pour répondre à une demande croissante et à une prise de conscience collective que vient d'être créé ce label, premier protocole de valorisation de la qualité de l'air intérieur dans les logements neufs. Ce label propose un référentiel simple et fiable qui, à l'image des autres certifications environnementales, permet de mettre en place un affichage de qualité reconnu aussi bien par les professionnels que par le grand public.

Un outil de valorisation au service des acteurs du neuf

Intairieur est avant tout un outil de valorisation mis au service des différents acteurs de l'immobilier neuf, au premier rang desquels figurent les promoteurs et les bailleurs sociaux. Grâce à Intairieur, leur engagement en faveur de la qualité de l'air dans les bâtiments devient un élément distinctif valorisable aussi bien auprès des collectivités locales et des aménageurs que des usagers et des futurs acquéreurs.

www.lebatimentartisanal.com
Pays : France
Dynamisme : 4



[Visualiser l'article](#)

La demande de labellisation est formulée par le maître d'ouvrage avant le dépôt du permis de construire. Un auditeur agréé contrôle l'opération en phases programme, conception et réception et à la demande du maître d'ouvrage pendant l'exécution. A l'issue de ce protocole, le label Intairieur est délivré au maître d'ouvrage. Toutes les opérations de construction de logements neufs peuvent engager une démarche de certification Intairieur, qu'il s'agisse de logements collectifs, de logements individuels groupés, de programmes privés ou de projets sociaux.

Intairieur articule son étude autour de quatre grands axes : la sensibilisation des différents intervenants, l'intégration du bâtiment dans son environnement, les équipements, produits et matériaux de construction, et le renouvellement de l'air au sein du bâtiment.

Nous reviendrons prochainement plus amplement sur ce sujet dans l'édition papier du *Bâtiment Artisanal*.